

Le mot du Maire

Le mandat s'achève.

Celui-ci fut de courte durée, 3 ans seulement. En 2017 suite au décès brutal de Mr Remy Levavasseur, le conseil municipal et moi-même avons décidé de continuer et mener ce mandat à son terme soit mars 2020.

Je remercie tous les brévillais pour leur soutien et leur confiance ainsi que les adjoints et conseillers municipaux pour leur aide.

Le bilan est conforme au mandat ; certes il y a encore beaucoup à faire, ne serait-ce que pour améliorer la sécurité, matérialiser les axes très passagers, prévoir des réfections de voirie, prévoir des trottoirs, l'enfouissement des réseaux et bien d'autres travaux qui apparaîtront au quotidien.

Je ne serai pas candidate, j'ai décidé d'arrêter pour des raisons personnelles.

Bon courage aux nouveaux élus.

Annick ANDRIEUX



dimanche 15 mars

votez

pour élire votre conseil
municipal

Vie communale

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi :	-----	13h30 / 17h30
Mardi - jeudi :	9h00 / 12h00	13h30 / 17h30
Mercredi – vendredi :	9h00 / 12h00	-----



Cartes d'identité et passeport :

Les demandes sont à faire dans les mairies habilitées :

- ☞ **Mairie de GRANVILLE** : bureau de l'AGORA à St-Nicolas (sur rendez-vous au 02 33 50 96 06)
- ☞ **Mairie de BREHAL** (sur rendez-vous au 02 33 61 61 24)
- ☞ **Mairie de GAVRAY** (sur rendez-vous au 02 33 91 22 11)

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus des réunions de conseil municipal sont à consulter sur le site internet : www.brevillesurmer.fr

Ou directement en mairie

Ramassage des ordures ménagères

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Vie pratique

Les chenilles processionnaires

Chaque année, l'infestation de nos pins par les chenilles processionnaires gagne du terrain. C'est en ce moment qu'elles migrent et qu'il est possible de les **recupérer dans des pièges**.

L'association OSE de Granville peut vous aider dans la protection de vos arbres par l'installation de pièges (possibilité de réduction d'impôt).



Ose

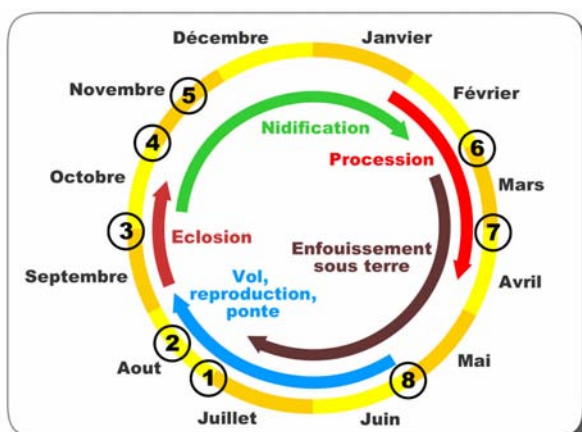
Services

ose.granville@orange.fr

02 33 90 66 00

Calendrier des courses hippiques de Bréville

- Dimanche 31 mai
- Dimanche 28 juin
- Lundi 13 juillet
- Dimanche 02 août
- Samedi 15 août
- Dimanche 23 août



Rétrospective du mandat municipal



2014 :

Meeting aérien des Ailes de Bréville

Les Ailes de Bréville ont organisé un grand meeting aérien ayant accueilli le Tour de France des jeunes pilotes, une centaine d'avions s'est regroupée à l'aérodrome. Avions anciens, démonstrations, voltige. Cette manifestation a accueilli 15 000 visiteurs.

Réhabilitation des appartements au dessus de la mairie

2015 :

Mise en place des expositions de peinture et de sculpture

La Mairie organise chaque année deux expositions : peinture au printemps et sculpture à l'automne.

Achèvement des travaux du rond point des Moulins à Vent

La mise en sécurité de cette entrée de ville était devenue une nécessité, suite à plusieurs accidents.



2016 :



Passage du Tour de France cycliste à Bréville.

Le Tour de France et sa caravane ont traversé la commune du sud au nord, nous avons profité à cette occasion de la réfection des chaussées par le département.

2017 – 2018 :

Réalisation d'une entrée de ville à la Petite Beaumonderie.

Afin de sécuriser la sortie de la rue de la Salicorne (Petite Beaumonderie), un agencement a été exécuté : effacement des réseaux, trottoirs, éclairages public et aménagement de l'accessibilité aux normes handicapés.



Drainage du terrain côté nord de l'église afin de l'assainir.

Un grande partie de notre territoire se situe en zone humide, des interventions sont nécessaires pour assurer la compatibilité avec une activité urbaine.

Mise en sécurité de la cloche de l'église datant de 1772 .

Notre patrimoine historique nécessite un entretien sur le long terme.

Entretien du territoire

Signature d'un bail avec un agriculteur et le centre équestre afin que les animaux pâturent pour que les terres de notre commune soient entretenues,



2019 :

Rassemblement des Piper Cobra

Lors du 75ème anniversaire du débarquement, l'aérodrome de Bréville a servi de support, avec notamment l'installation d'une base militaire reconstituée et des véhicules de collection.



Mise en chantier de trois nouveaux lotissements :

La Cocardière rue de la Barcerie, le pas des Châtaigniers et le Chemin Neuf au Grand Chemin.

Achat de terrains

En vue de l'aménagement du centre bourg et du déplacement de la salle des fêtes

Achat de la discothèque

Pour déplacer la salle des fêtes en zone moins gênante pour les riverains.



Voter c'est simple

Elections municipales 2020

1er tour : Dimanche 15 mars

2ème tour : Dimanche 22 mars

8h00 – 18h00 dans la salle des mariages

Dès l'entrée

Prendre une enveloppe

Prendre des bulletins



L'isoloir

Se rendre dans l'isoloir

Glisser un ou plusieurs bulletins dans l'enveloppe

Fermer l'enveloppe sans la cacheter

(Le passage dans l'isoloir est obligatoire)



Le vote

Se présenter au bureau de vote

Décliner son identité (carte d'électeur ou carte d'identité)

Attendre la vérification

Glisser l'enveloppe dans l'urne

Signer sur la liste d'émargement



Attention pour que votre vote soit valable

Utiliser un bulletin valide (les bulletins manuscrits ne sont pas acceptés)

Vous pouvez mettre plusieurs bulletins, mais le nombre total de noms dans l'enveloppe **ne doit pas dépasser 15.**

Vous pouvez rajouter ou rayer des noms dans la limite de 15.

Les votes pour des personnes qui ne sont pas candidates ne sont pas pris en compte.

Le dépouillement

Dès la clôture du scrutin (18h00), on procède au comptage des votants.

Puis, l'urne est ouverte et on compte les suffrages obtenus par chaque candidat.

Les 15 candidats qui ont le plus de voix formeront le conseil municipal.

Ce sont eux qui éliront le nouveau maire et les adjoints.

Si un candidat n'a pas obtenu la majorité des voix, il y aura un second tour le 22 mars.



Si toutefois vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote, il est possible de **donner procuration** à un autre **électeur de Bréville**, en faisant la démarche auprès de la **gendarmerie**, d'un **commissariat de police** ou du **tribunal le plus proche de votre domicile ou de votre travail.**